



REGARD

sur l'environnement favorable des organisations de la société civile en Afrique Centrale

ROBERT MABALA

PLAN DE LA PRESENTATION

- I. Les Principales composantes d'un Environnement porteur (EP)**
- II. Etat des lieux: les efforts en faveur d'un EP,**
 - A. A quels résultats sommes-nous parvenus?**
 - B. Les principales difficultés auxquelles nous avons été confrontés**
 - C. Les trois principaux enseignements tirés**
- III. Comment les Autorités Locales et les OSC peuvent-elles coopérer pour améliorer les conditions propices à un environnement porteur pour le développement**

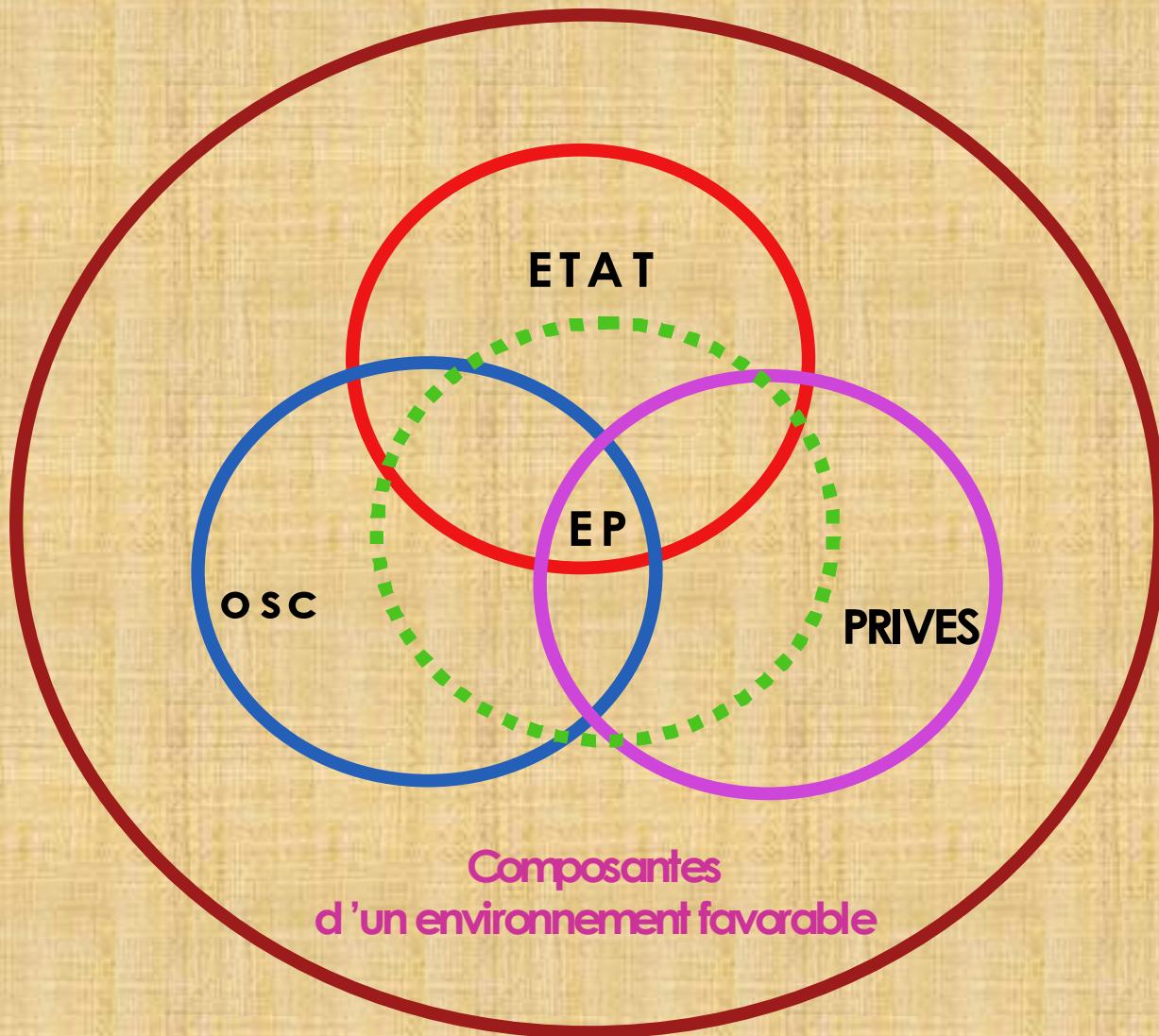
INTRODUCTION

Nous vivons à une époque de grande incertitude, qu'elle soit économique, politique, sociale ou environnementale. A Cause des crises multiformes sur le plan de l'espace démocratique, bonne gouvernance, environnemental, financier, économique, climatique, le monde est sous pression. La société civile aussi sent cette pression.

Il est donc crucial que la société civile qui fait partie du triangle démocratique avec l'Etat (qui élabore les lois et règles), le secteur privé (qui gère le marché, le commerce) puisse jouer son rôle et augmenter son impact politique et c'est cela sa raison d'être.

Cependant, elle ne peut augmenter son impact politique si et seulement si elle évolue dans un environnement favorable c'est-à-dire un environnement qui se concentre sur les forces qui définissent et influencent les conditions nécessaires et avantageuses sous lesquelles les OSC évoluent et interagissent pour atteindre leurs objectifs car sans des conditions qui favorisent les OSC, elles ne parviendront jamais à maximiser leurs contribution afin de résoudre les problèmes urgents et enracinés qui affectent la vie des hommes.

I. LES PRINCIPALES COMPOSANTES D'UN ENVIRONNEMENT PROPICE.



Dans le contexte de l'Afrique centrale, lorsqu'on parle de l'environnement favorable aux OSC, nous voyons les conditions liées aux textes juridiques de reconnaissance de ces organisations qui s'occupent de la vie civile ; la paix et la sécurité dans le pays ou région ; moyens financiers, techniques, matériels autonomes de fonctionnement ; compétence ou capacité nécessaire de remplir leurs mandats... etc

II . ETAT DES LIEUX : NOS EFFORTS EN FAVEUR D'UN ENVIRONNEMENT PROPICE

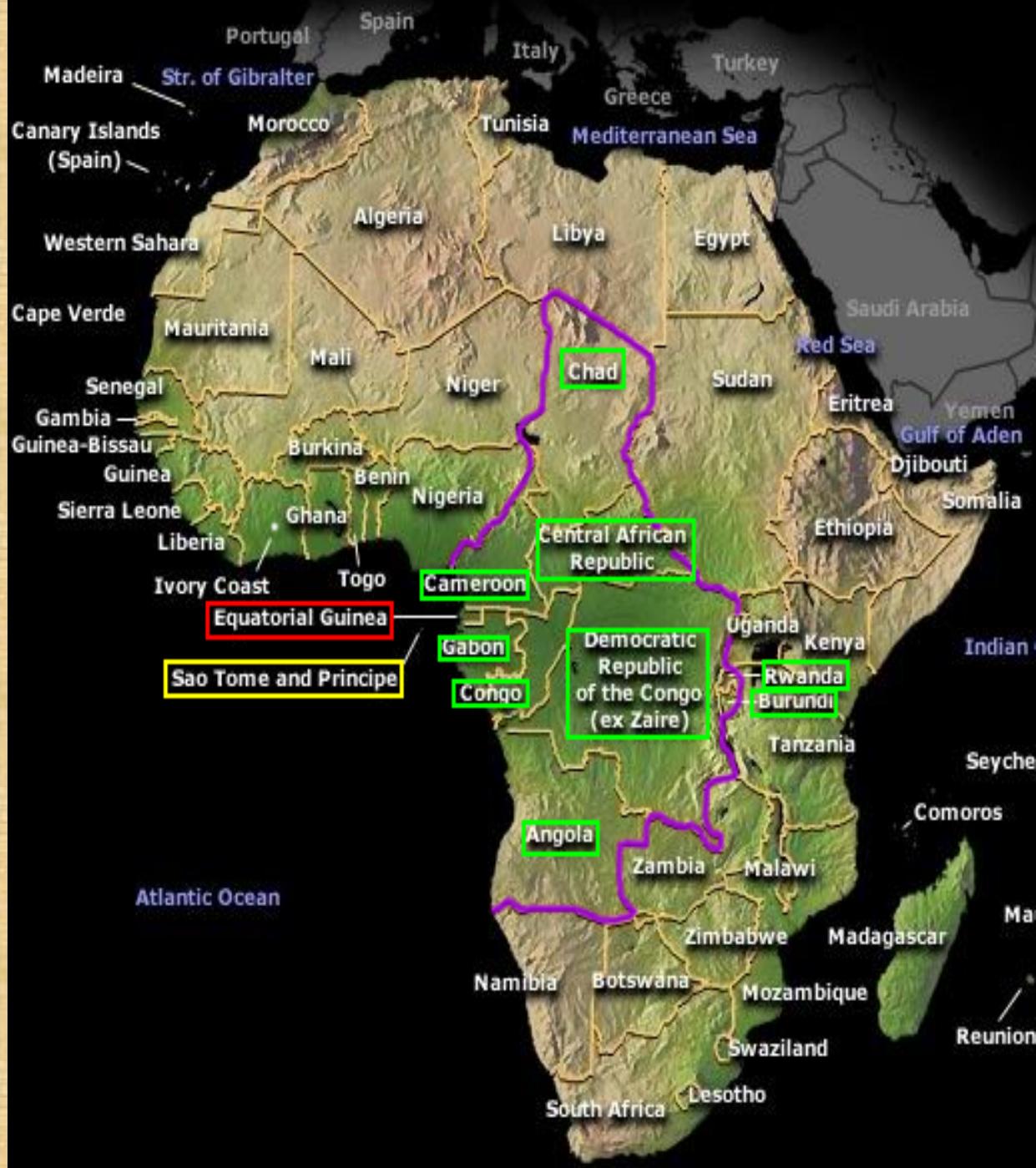
La région de l'Afrique Centrale compte dix Etats membres à savoir : L'Angola, le Burundi, le Cameroun, le Congo, le Gabon, la Guinée Equatoriale, la RD CONGO, la RCA, la RD de Sao Tomé et Principe et le Tchad.

Elle a une superficie de 7 millions de km² et a une population d'environ 120 millions d'habitants avec les fortes potentialités de développement et occupe une position stratégique au cœur du continent. Malgré ces potentialités, la population est parmi les plus pauvres.

AFRIQUE CENTRALE

- Angola : FONGA
- Burundi : ADIR
- Congo Brazzaville: CCOD
- Tchad: CILONG
- Cameroun: CONGAC
- RDC: CNONGD
- Gabon: CNOP
- RCA: CIONGCA
- Rwanda: CCOAIB
- Sao Tomé e Principe: FONG STP

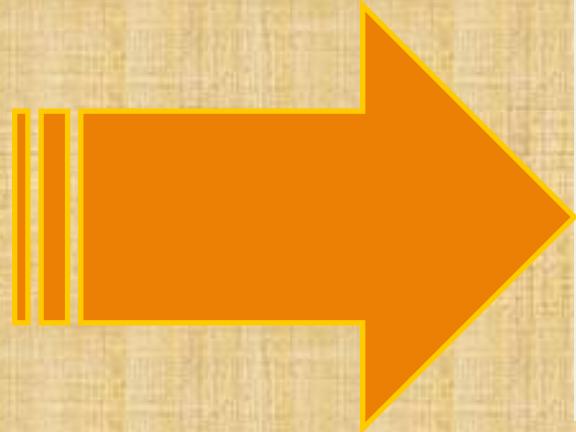
120 Mo d'habitants



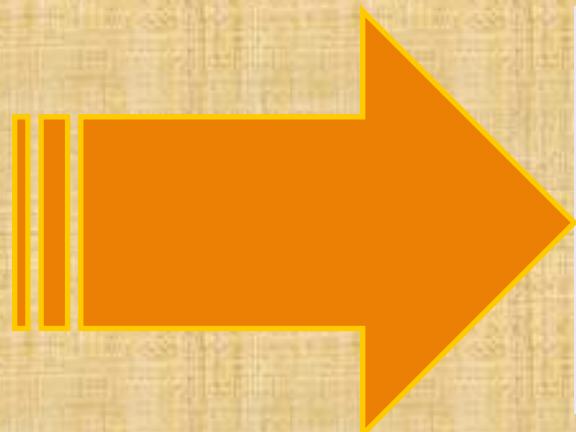
En Afrique Centrale ce sont les gouvernements qui font tout, qui organisent tout, les gouvernements en tant que des grosses machines bien organisées se présentent en maître dans la gestion de la chose publique.

Ainsi, les autres acteurs comme les OSC, ont de la peine à évoluer sur terrain. Depuis les indépendances, la dimension régionale de l'insécurité en Afrique centrale n'a eu de cesse de rappeler la nécessité pour les gouvernements de coopérer en matière de sécurité et d'élaborer les institutions à même de soutenir et faciliter une telle entreprise commune.

Cependant, la confiance entre Etats a été continuellement érodée par les conflits récurrents et par la concurrence entre eux.



Dans un tel contexte, la majorité des OSC opère dans des conditions qui sont loin d'être idéales. Certains d'entre elles doivent faire face à des forces politiques hostiles, à des bases de financement qui s'amenuisent et à des lois régressives. Cela rend donc plus urgent le besoin de la société civile de définir, défendre et renforcer collectivement son environnement favorable.



Les OSC en Afrique Centrale, loin de l'époque où elles étaient craintes pour leur force critique ou d'opposition, leur rôle a évolué vers un statut de partenaire du développement, sollicité par les pouvoirs publics et garant de la légitimité démocratique.

Les Gouvernements des Pays de l'Afrique Centrale, conscients que la société civile reste un partenaire privilégié pour le développement ont organisé ce secteur en édictant les lois qui régissent le fonctionnement ou qui reconnaissent l'existence de cette catégorie d'organisations citoyennes.

Cependant, de nombreuses contraintes légales et administratives ont amené un grand nombre de ces structures/ organisations à opérer sans être officiellement enregistrées. Parallèlement, certaines ONG locales sont créées dans un but uniquement commercial, notamment pour éviter de remplir leurs obligations fiscales

LE PROFIL DES OSC EN AFRIQUE CENTRALE



L'espace de la société civile est instable et changeant ;



Les relations Etat- société civile sont limitées et généralement non-satisfaisantes ;



Les problèmes financiers et les problèmes du personnel des organisations de la société civile sont persistants et dans certains cas, s'aggravent

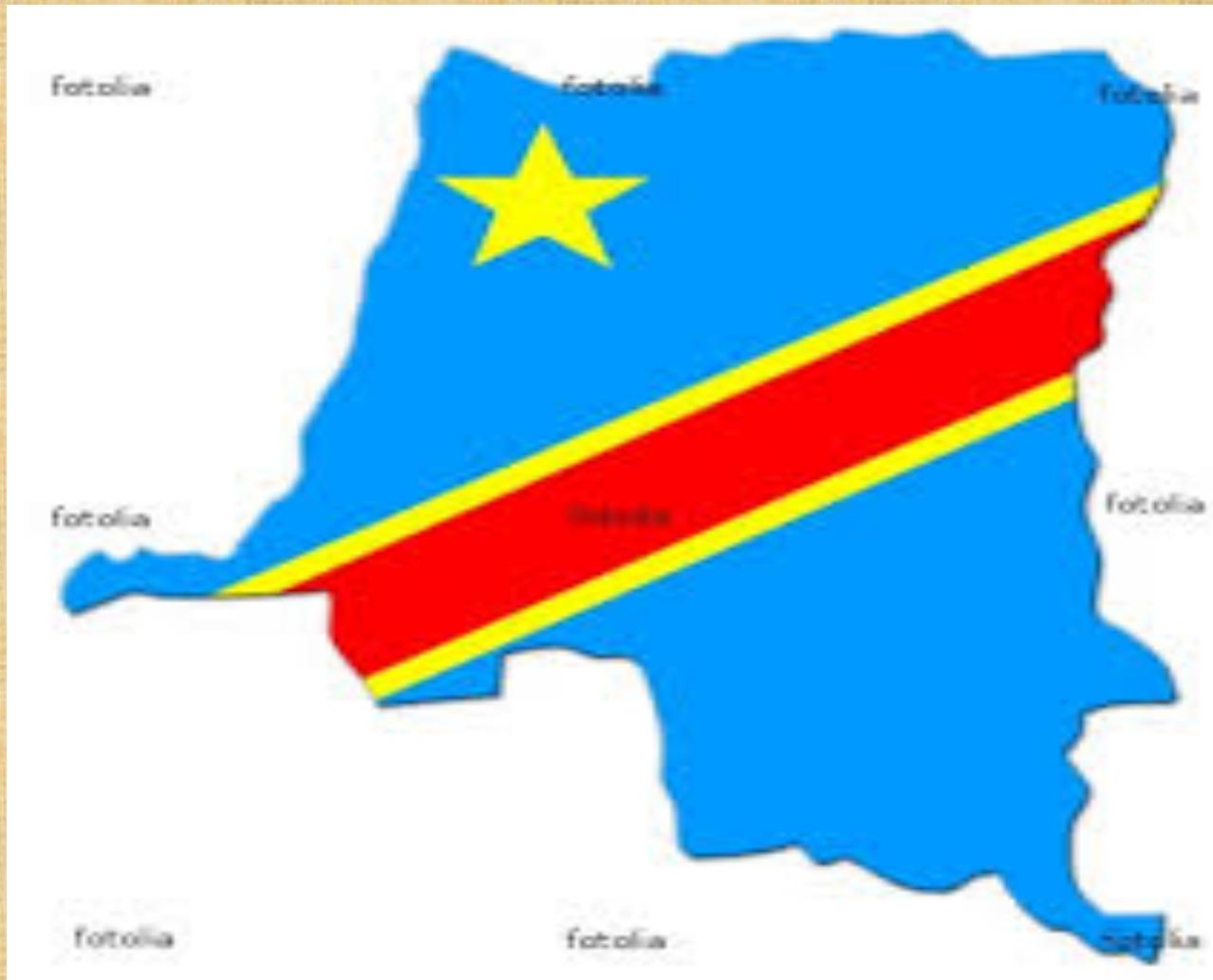
-
- Il y a souvent un fossé entre le discours des organisations de la société civile sur les valeurs et leurs pratiques en interne ;
 - Les organisations de la société civile ont du poids dans le domaine sociale, mais peu d'influence sur le plan politique ; et il y a un fossé entre leur niveau d'activité élevé et leur niveau d'influence plutôt modéré ;
 - La société civile bénéficie toujours de la confiance du public sur le plan théorique, mais les niveaux de participation à ses activités formalisées sont faibles par rapport à ceux de la participation informelle etc.



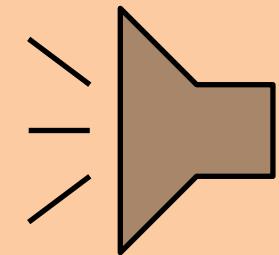
La plupart des OSC manque de qualités financières, managériales et de planification nécessaires. Il n'y a aucun support des structures de coordination, principalement vu le manque de moyens de communication (transport, téléphone, Internet...). Hormis quelques organisations qui sont supportées par les ONG internationales ou ayant des connections avec l'étranger (principalement les églises).

A) QUELS RESULTATS SOMMES-NOUS PARVENUS ?

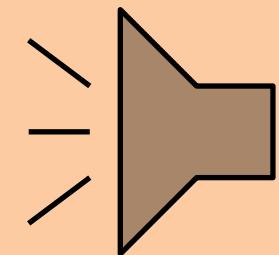
CAS DE LA RDC



Ce pays compte selon les chiffres officiels 450 organisations en 1990, 1322 en 1996 et 4000 aujourd'hui. L'étude réalisée par la section des Affaires civiles de la Mission des Nations Unies en RDC, il ressort que dans ce pays, les organisations de la société civile (OSC) représentent un pilier non négligeable pour la mise en place d'institutions démocratiques.

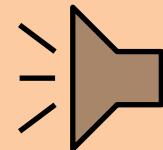


Ce pays à lui seul compte : 299 réseaux et 2743 ASBL (Associations sans but lucratif) dont 536 organisations des femmes soit 18%. Mais pour augmenter leur impact politique et participer au développement du pays, les OSC ont organisé un Symposium National en 2009 pour la création d'un espace de dialogue consultatif afin de faciliter la stabilisation et le développement communautaire.

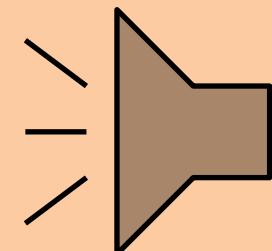


LES RESULTATS OBTENUS

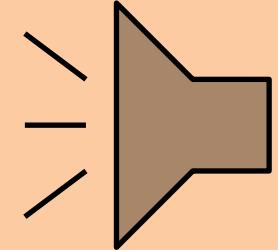
1) Mise en place d'un cadre de dialogue sur les politiques de développement.



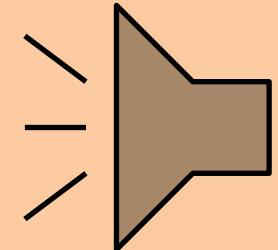
2) Soutient du Département des opérations de maintient de la paix des NU à la mise sur pied d'un espace politique structuré de dialogue entre les communautés et le gouvernement et stimule la transparence et la responsabilité dans le processus de planification participative visant la reconstruction et le développement du pays...,



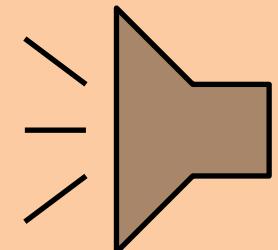
3) les organisations de la société civile (OSC) représentent un pilier non négligeable pour la mise en place d'institutions démocratiques dans le pays ;



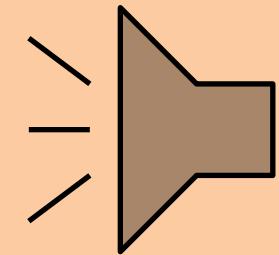
4) Adhésion des OSC dans les « Comités Provinciaux de Développement » aux côtés des autorités locales et de contribuer ainsi à établir les bases de mécanismes de bonne gouvernance participative.



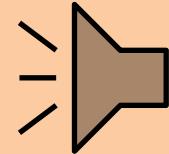
5) Identification des réseaux et plates-formes les plus représentatifs et faciliter les échanges entre eux, ainsi qu'avec le gouvernement.



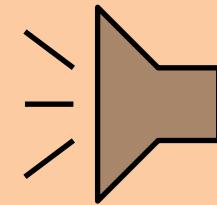
6) Participation de la société civile aux discussions sur la révision de la loi nationale sur les ONG, dont la révision est en discussion sous la coordination du Ministère du Plan, ainsi que la nouvelle Charte nationale de la société civile devra pouvoir permettre d'adapter la qualité des structures mentionnées dans la base;



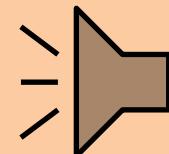
7) La mise en place de 20 groupes thématiques provinciaux de la société civile, en miroir à ceux du gouvernement,



8) Participation de la société civile à l'évaluation des besoins et aux activités de développement de la RDC, en ligne avec les objectifs du **DSCRP**



9) Le Symposium national de la société civile organise un dialogue social pour les élections transparentes et apaisées

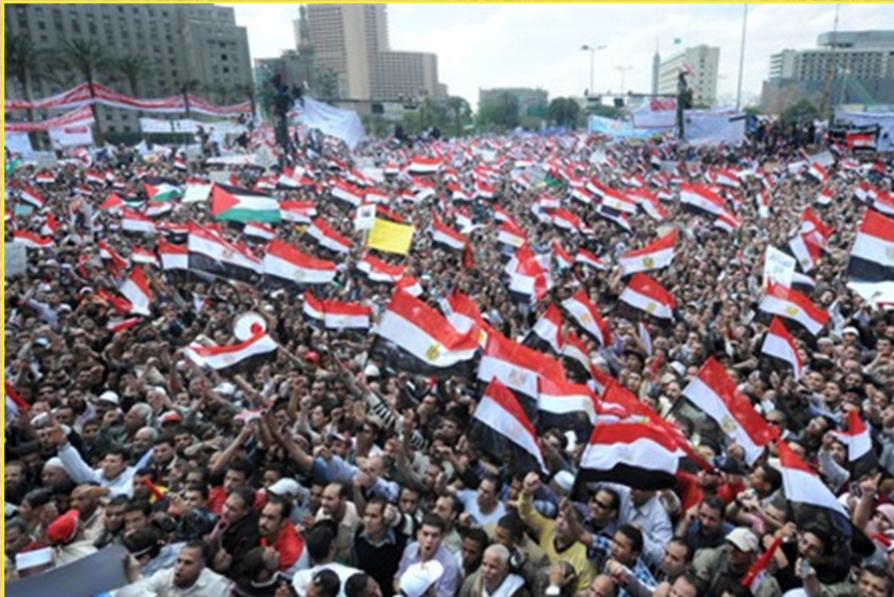


AU NIVEAU REGIONAL

Le **REPONGAC** avec l'appui financier de l'UE a pris l'initiative d' engager un dialogue avec d'autres réseaux régionaux leaders des divers thématiques tels que la plate-forme régionale des organisations paysannes d'Afrique Centrale (**PROPAC**), le réseau des Femmes Actives de la CEMAC (**REFAC**) ; et prospecte auprès de l'Union des syndicats des professionnels de la presse d'Afrique Centrale (**USYPAC**) .

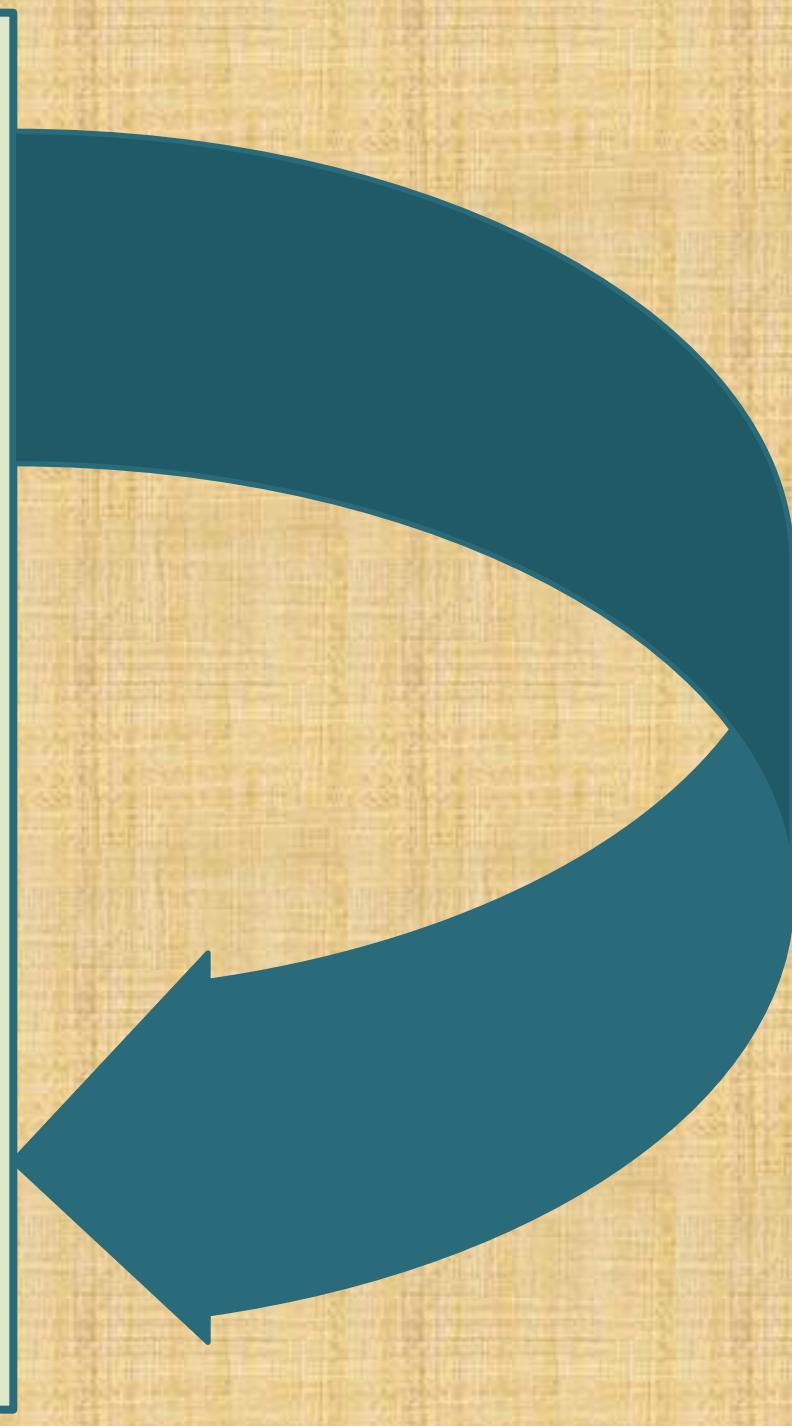
Tout ceci, en vue de structurer la société civile de l'Afrique Centrale d'une part et d'autre part créer un cadre régional de plaidoyer auprès des décideurs de la région et un cadre de dialogue avec les mêmes décideurs.

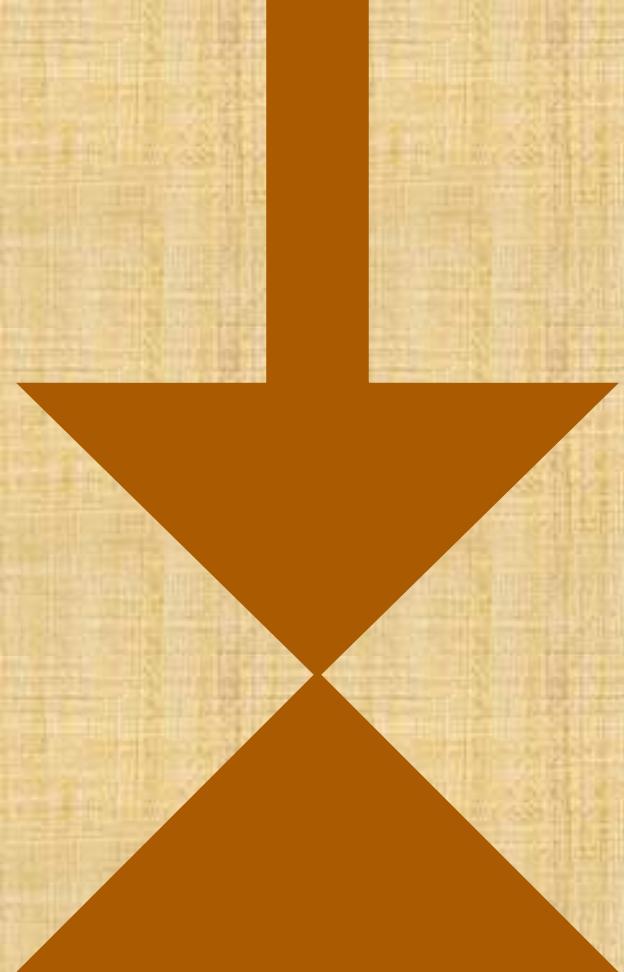
B) LES PRINCIPALES DIFFICULTES RENCONTREES



Les difficultés sont nombreuses dont les plus importantes sont :

- ❖ La méfiance persistante entre les acteurs de la société civile et ceux de gouvernement ;
- ❖ Manque des moyens financiers et matériels ;
- ❖ Lutte de leadership entre les acteurs de la société civile ;
- ❖ Faiblesses des compétences professionnelles
- ❖ L'insécurité, les guerres etc



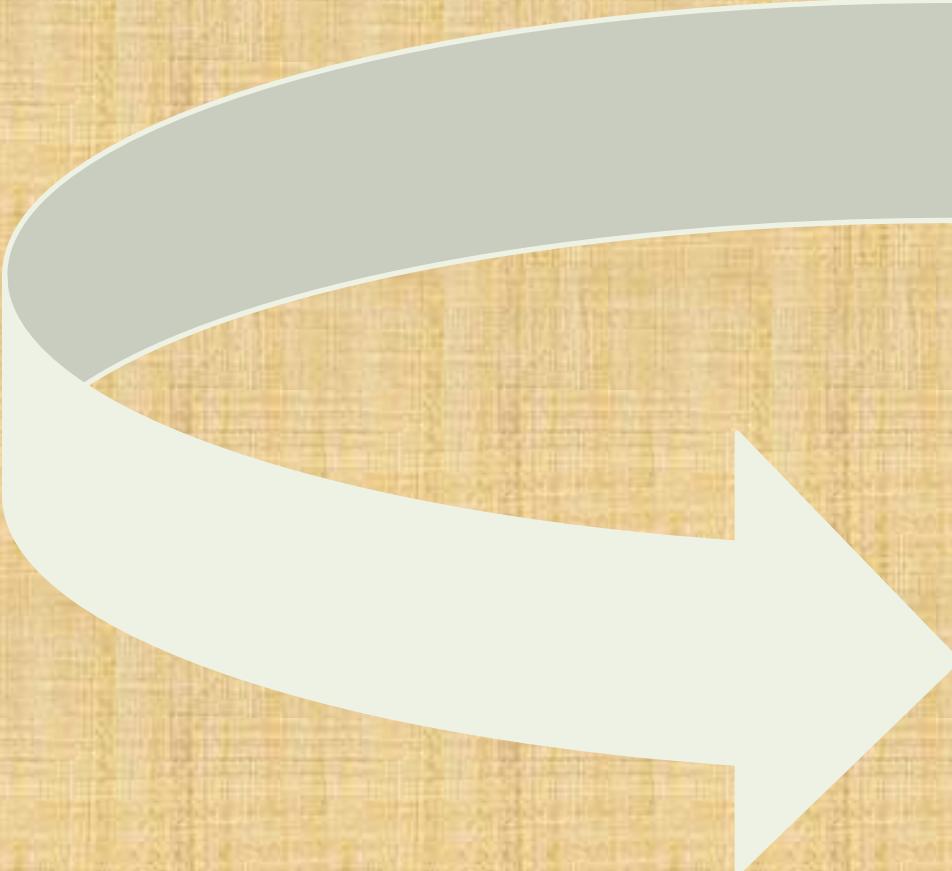


C) LES ENSEIGNEMENTS TIRÉS

Les OSC pour augmenter leur impact politique doivent être CLASP (Crédibilité, Légitimité ;Accountability, Service et Pouvoir).

Lorsque les défenseurs de droits de l'homme sont persécutés, l'intervention de toutes les OSC s'avère important. Il en est de même, lorsque la voix des minorités est réprimée, il faudrait que les plates formes nationales parlent. Nous devons nous soutenir les uns les autres et collaborer pour étendre la sphère de notre influence.

Du côté des OSC, il y a des efforts à fournir notamment connaitre son rôle dans le processus du développement et de la démocratisation. Mais, il ne s'agit pas de se substituer à l'Etat, ni de poursuivre des objectifs de rente et d'être instrumentalisé par les gouvernements, les partis politiques et les acteurs internationaux.



En outre, les OSC doivent construire des collaborations entre les différents acteurs et groupes, éviter le laxisme, le culte de personnalité, la guerre de leadership, l'exploitation de l'homme par l'homme et bien d'autres formes négatives qui ne favorisent pas un assainissement du milieu et enlève toute la confiance vis-à-vis des OSC.

III. COMMENT LES AUTORITES LOCALES ET LES OSC PEUVENT-ELLES COOPERER POUR AMELIORER LES CONDITIONS PROPICES A UN ENVIRONNEMENT PORTEUR POUR LE DEVELOPPEMENT



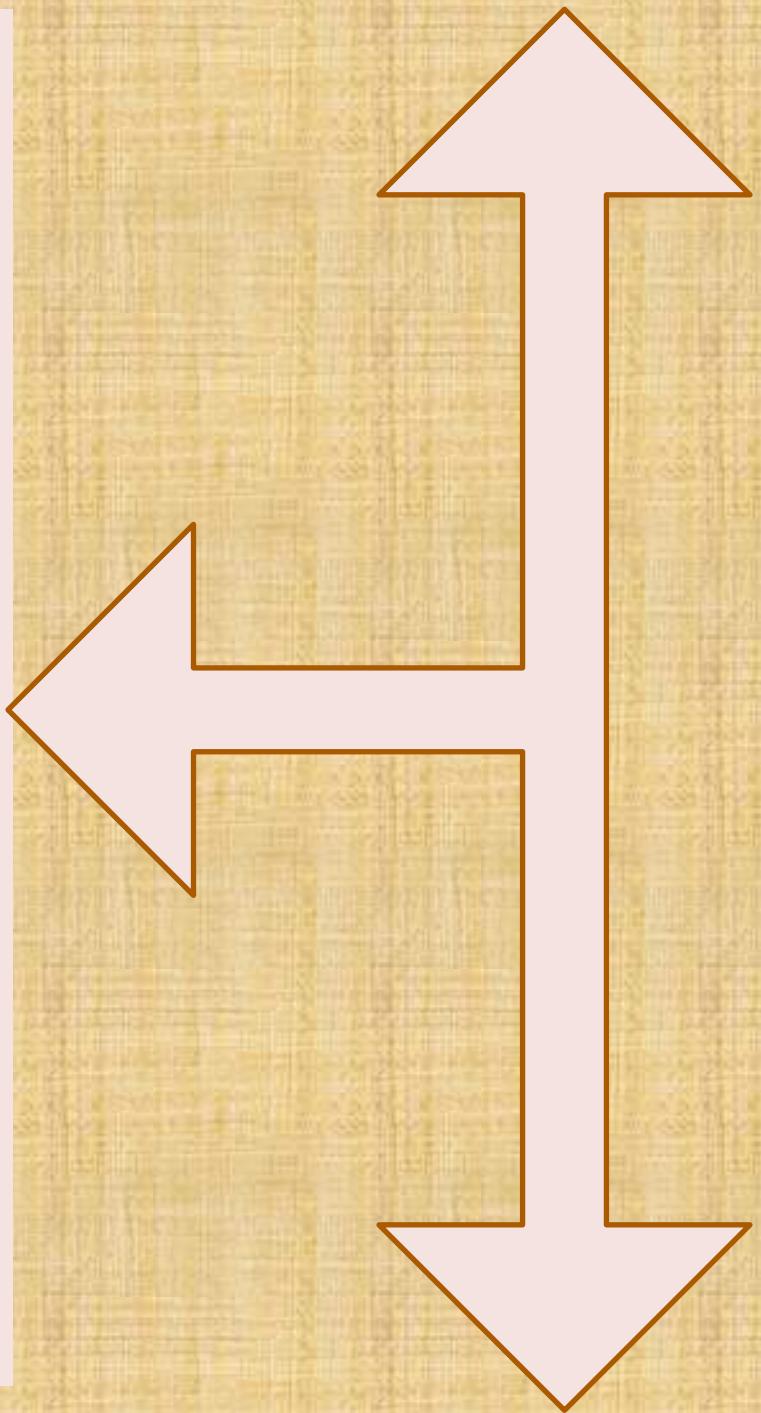
Le développement *social*, communautaire dans un Etat démocratique résulte des interactions entre 3 acteurs à savoir :

- La société civile : ONG/réseaux/plates-formes/communautés*
- L'Etat et services publics*
- Le secteur privé : le marché*

Principes de relation des 3 acteurs

Ces 3 acteurs sont conçus dans une relation systémique, fondée sur les principes de la reconnaissance et du respect :

- De la pluralité,
- De la diversité des acteurs/ sources de développement social, humain durable,
- De la spécificité de chacun des acteurs / sources qui ont un avantage comparatif par rapport aux autres, et un désavantage à les remplacer,
- De leur non –substituabilité, un acteur/ source ne peut remplacer l'autre,
- De leur interdépendance,
- De leur complémentarité, les forces de l'un viennent compléter les faiblesses et les limites de l'autre,
- De leur indispensable équilibre, un équilibre doit être trouvé entre eux, dans le respect de leur spécificité.

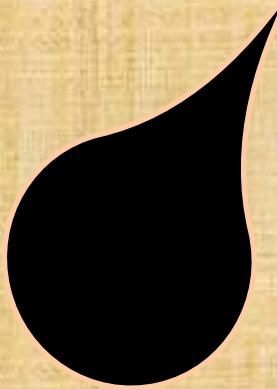


COMMENT LES TROIS LES ACTEURS JOUENT LEURS ROLES



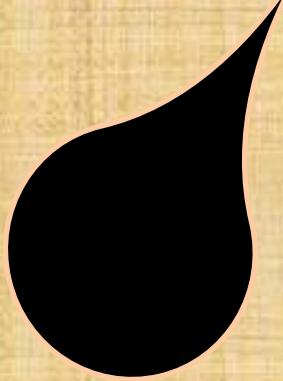
**OSC, ONG, RESAEUX, PLATES-FORMES,
COMMUNAUTES :=Citoyens et groupes communautaires
qui s'engagent dans les processus politiques locaux et
demandent une gestion transparente des ressources
publiques locales.**

- Une fonction d'avocat(plaidoyer);défendre l'intérêt général;
- Une fonction de surveillant de l'activité gouvernementale(contre-pouvoir);participer à la définition mise en œuvre, suivi et évaluation des politiques publiques;
- Fonction d'information, d'éducation en direction du public en général, des personnes concernées, des spécialistes ;
- Fonction de prévention, d'anticipation ;
- Groupes de soutien aux personnes vulnérables, groupes d'entraide ;



ETAT:

- Parmi tous les acteurs, les AL ont un plus grand avantage comparatif dans la promotion de la Démocratie du Développement locale.
- Ont le double rôle: représenter et assurer le bien –être d'une communauté locale et représenter et faciliter l'action de l'Etat dans leur juridiction.
- Gestionnaire des politiques publiques et catalyseur de l'action collective.
- Les AL un acteur pas comme les autres dans la scène locale: mandat de représentation permettant de planifier et d'animer le développement de la collectivité; Légitimité à jouer un rôle de facilitateur et d'atteindre un consensus entre les différents acteurs institutionnels et les groupes d'intérêt; Pouvoir réglementaires uniques; Capacité unique pour représenter l'intérêt général; Acteur qui doit rendre des comptes aussi bien aux citoyens qu'à l'Etat.



SECTEUR PRIVE, MARCHE:

- ✓ Une fonction de partenaire du gouvernement dans la planification du développement et la mobilisation des ressources(organismes d'appui);
- ✓ Une fonction de rassembleur pour un intérêt commun (coalition);
- ✓ Une fonction de prestataire de service (opérateurs); mettre en œuvre des programmes de développement.
- ✓ Diversification des types de marchés, exercice de l'initiative citoyenne dans le cadre de la création de marchés.
- ✓ Pondération des inégalités créées par le marché par le recours à des aides économiques.

CONCLUSION

Pour assurer un environnement favorable des OSC, nous pensons que les responsabilités sont partagées. Le Gouvernement devrait faciliter les OSC à disposer des textes légaux leur permettant d'œuvrer sans subir des tracasseries de toutes formes ; il devrait aussi mettre à la disposition des OSC des moyens financiers leur permettant de rendre des services de qualités aux populations.

De leur côté, les OSC devraient tout mettre en œuvre pour être CLASP c'est à dire CREDIBILITE/LEGITIMITE/ACCOUNTABILITY/SERVICE/POUVOIR. Ce n'est qu'à ces conditions qu'elles peuvent augmenter leur impact politique. Elles devraient aussi être une société civile unie travaillant en synergie, partenaire incontournable de l'Etat, porteuse des intérêts de la population, le recours et l'espoir de la population, qui reflète tous les besoins de



MERCI



www.repongac.org